

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



CONTRAT QUADRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT 2008-2011



UNIVERSITÉ du SUD Toulon-Var

CONTRAT QUADRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE
L'UNIVERSITÉ DU SUD TOULON-VAR
(2008 – 2011)

Entre,

**LE MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

L'UNIVERSITÉ DU SUD TOULON-VAR

Après délibération de son Conseil
d'administration du 30 juin 2008

d'une part,

d'autre part,

Il est établi le présent contrat de développement pour les années 2008 à 2011.

Ce contrat fera, avant son renouvellement, l'objet d'une évaluation de ses programmes d'action au regard des objectifs poursuivis.

Fait à Paris, le 7 juillet 2008

*La Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche*

*Le Président de l'université
du Sud Toulon-Var*

Valérie PÉCRESSE

Laroussi OUESLATI

CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011

PARTENARIAT SCIENTIFIQUE

Le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), partenaire de l'activité de recherche de l'**Université de Toulon et du Var**, déclare, pour les domaines qui le concernent, partager les objectifs de politique scientifique de l'établissement pour la période 2008-2011 tels qu'exposés dans le présent contrat. Il s'associera à leur réalisation par une convention à intervenir qui en précisera les conditions.

Fait à Paris, le 07 JUIL. 2008

Le directeur général du CNRS

Arnold MIGUS

Sommaire

Préambule	1
1- Une recherche en cours de structuration	2
1.1- Le secteur Sciences de l'homme et de la société.....	3
1.2. Le secteur Sciences et Techniques.....	3
1.3 La politique de valorisation et de transfert de technologie.....	4
2- Une offre de formation rationalisée et qualifiante pour favoriser la réussite : une meilleure orientation, professionnalisation et insertion professionnelle des étudiants..	4
2.1 Améliorer la réussite et renforcer la professionnalisation en licence.....	5
1°) L'aide à la réussite : le plan « réussir en licence »	5
L'information et l'orientation active des futurs bacheliers	5
L'orientation active des étudiants : l'information et l'accueil des primo-arrivants.....	5
L'accompagnement pédagogique des étudiants au cours du cursus	5
2°) Des formations qualifiantes.....	6
Modules de professionnalisation	6
L'internationalisation de l'offre de formation.....	6
L'acquisition de compétences certifiées.....	6
• Une politique de formation en langues étrangères	6
• Mise en place du C2I pour les étudiants et les personnels	6
3°) Assurer une orientation progressive et réorientations	6
2.2 Améliorer la réussite et renforcer la professionnalisation en master et doctorat.....	6
1°) au niveau master.....	6
2°) au niveau doctorat	7
2.3 Diversifier les voies de formation et dynamiser la formation continue.....	8
2-4 Les outils d'accompagnement au service de la politique de formation	8
1°) Le développement de l'usage des TICe	8
2°) S'engager pleinement dans une démarche d'évaluation des formations.....	9
3°) L'insertion professionnelle : un dispositif appuyé sur deux structures complémentaires	9
3- Offrir un environnement de travail de qualité mis au service de la communauté universitaire	9
3.1 Dynamiser, améliorer et enrichir la vie étudiante.....	9
3.2 Accroître l'attractivité internationale et dynamiser les échanges.....	10
3.3- Bibliothèque et documentation : placer l'usager au centre du dispositif de l'accès aux ressources documentaires.....	11
1°) Le développement des collections	11
2°) L'amélioration des services aux usagers	11
3°) La modernisation des accès à la documentation	11
4- Une gouvernance et un pilotage en voie de professionnalisation pour répondre aux exigences de la nouvelle loi	12
4.1 Le renforcement de la gouvernance.....	12
1°) S'appuyer sur une politique de communication performante.....	12
2°) S'engager dans une démarche d'autoévaluation dans la perspective d'une autonomie renforcée : tableaux de bord et indicateurs	12
4.2 Se préparer à l'autonomie par des outils de gestion adaptés aux nouvelles compétences... 12	12
1°) Le développement d'une GRH qualitative	12
• Les personnels enseignants-chercheurs.....	12
• Les personnels IATOS.....	13
2°) La rénovation de la gestion financière et comptable : maîtriser et pérenniser l'équilibre budgétaire	13
3°) La consolidation du Système d'information de l'établissement : structurer la politique globale des TIC autour de l'usager et renforcer la sécurité des SI.....	13
4°) Permettre un réel pilotage de l'offre de formation	14
5°) Renforcer le pilotage et la gestion du patrimoine immobilier	14

Préambule

L'université du Sud Toulon-Var (USTV) est une université pluridisciplinaire (hors filière santé), de taille moyenne (9.400 étudiants inscrits (hors DU), rentrée 2006 – source SISE), située dans l'académie de Nice, l'une des deux académies de la région PACA. Son intégration dans une agglomération de plus de 1M d'habitants devrait l'amener à accroître son ouverture sur son milieu économique dans une démarche de développement pérenne, en liaison avec ses partenaires.

L'université est positionnée au cœur de la zone euro méditerranéenne et, de ce fait, s'inscrit dans un espace historique d'échanges et de rencontres de civilisations. Cette situation géographique où s'expriment des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels déterminants pour l'Union de la Méditerranée l'a conduite à développer une politique scientifique axée sur deux pôles d'excellence : Mer et Espace euro-méditerranéen et à s'impliquer au sein des pôles de compétitivité : « Mer, sécurité et environnement » et « Solutions communicantes sécurisées »

L'établissement se caractérise par un recrutement d'étudiants issus d'une population modeste (1/3 d'étudiants sont boursiers sur critères sociaux). De ce fait, l'université doit ainsi prendre en compte la diversité des publics accueillis, assurer une fonction de proximité (75% des étudiants sont inscrits en licence), en accordant une attention particulière à leur réussite et à leur insertion professionnelle dès le niveau licence. L'université doit, de surcroît, se faire (re)connaître en développant une recherche de qualité sur des thématiques soigneusement identifiées. C'est pourquoi, l'université met en place une stratégie de différenciation en matière de recherche afin d'accroître son attractivité et renforcer sa cohérence.

Le contrat quadriennal 2008-2011 de l'université du Sud Toulon-Var s'inscrit dans un contexte législatif et réglementaire modifié par la mise en place de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007, et de la loi de programme pour la recherche de 2006. Ces éléments orientent en profondeur le projet de l'établissement qui se traduit par l'élaboration d'un contrat répondant à ces nouveaux impératifs.

Le passage d'une culture de moyens à une culture de résultats, dans la perspective d'une appropriation par l'université des nouvelles compétences, doit en effet pouvoir s'appuyer sur une gouvernance renouvelée qui privilégie l'évaluation, l'autoévaluation et le contrôle de gestion.

L'évaluation de l'AERES a relevé la volonté d'évolution de l'établissement, qui se manifeste par une meilleure lisibilité de son offre de formation, ainsi que par sa détermination à renforcer son pilotage particulièrement en terme de gestion comptable et financière. Elle engage également l'établissement à favoriser et soutenir les projets collectifs concernant l'ensemble des missions de l'université, qui seront mis au service d'une stratégie globale d'établissement et de site.

L'AERES souligne également l'effort de restructuration des différents secteurs de la recherche, réalisé par l'établissement et qu'il conviendra de poursuivre, notamment à travers son projet programmé de construction, à Toulon-Centre, de la « Maison de la recherche scientifique euro-méditerranéenne », dans le cadre du prochain CPER 2008-2013.

Le prochain objectif à atteindre sera de favoriser un développement qualitatif sur la base d'axes de recherche clairement identifiés en relation avec le milieu économique dans le cadre d'une stratégie de rapprochement avec Nice et son environnement régional ; de même, de mieux intégrer le développement de l'université du Sud Toulon-Var dans son agglomération, démographiquement dynamique. A terme, l'université devrait se déployer sur deux sites : La Garde qui accueillerait le pôle scientifique et technologique et Toulon Centre qui abriterait les Hhumanités au sens large du terme.

C'est dans cette perspective que l'université du Sud Toulon-Var s'engage à promouvoir une recherche de qualité et à développer une politique ambitieuse de valorisation qui se prolongera à l'échelon régional avec les universités du site et pourra s'étendre ultérieurement au niveau national.

L'évolution de son offre de formation, professionnalisée et intégrée aux dispositifs nationaux, se construira pour partie en complémentarité de celles proposées par les universités de la région PACA, notamment celle de Nice-Sophia-Antipolis mais aussi les établissements du site d'Aix-Marseille.

La problématique du regroupement des formations d'ingénieurs sur le site de Toulon s'inscrit dans un contexte régional marqué par la restructuration récente du paysage technologique supérieur à Nice comme à Marseille et fait l'objet d'une réflexion approfondie avec les écoles partenaires du site toulonnais.

Ce regroupement a pour objectif de créer une nouvelle école nationale supérieure d'ingénieurs, Sup'Mer, axée sur les technologies marines et les sciences de la mer, de type EPA, rattachée de l'université du Sud Toulon Var.

Enfin, la loi sur la recherche, en ouvrant la possibilité aux universités de se constituer au sein d'un PRES, favorise les complémentarités entre établissements et leur donne une meilleure lisibilité à l'international. C'est le choix qu'a fait Toulon en devenant membre fondateur, avec les universités de Corse, Nice-Antipolis et Paris 6 Pierre-et-Marie-Curie, du PRES UTEM « Université transfrontalière euroméditerranéenne » en partenariat avec les universités italiennes de Gênes et Turin. Le développement de cette structure destinée à favoriser les coopérations sur les thématiques de l'environnement et du développement durable, a vocation à créer une forte synergie entre les différents partenaires.

Ainsi, pour cette période quadriennale, l'université du Sud Toulon-Var s'engage dans une nouvelle phase de son développement en poursuivant deux objectifs complémentaires :

- Une démarche qualité au service de ses missions ;
- Une rénovation et un recentrage de sa gouvernance qui aille au-delà de la vision facultaire de l'établissement, en consolidant son pilotage à l'aide d'outils efficaces.

Enfin, l'établissement confortera la dynamique de sa politique d'accueil, d'accompagnement des étudiants à Toulon comme sur ses sites délocalisés. Il s'agit là d'un enjeu stratégique que vient conforter l'ouverture du bâtiment EVE (Espace vie étudiante), en 2008.

Le contrat 2008-2011 répondra à ces ambitions en facilitant la mise en œuvre d'une gouvernance aux contours nouveaux, adaptée aux nouvelles responsabilités dont l'université souhaite se saisir.

Ces stratégies seront accompagnées d'indicateurs d'activité mais aussi d'efficience sur lesquels s'appuiera l'AERES pour mener son évaluation en 2011.

* * *

* *

1- Une recherche en cours de structuration

L'université du Sud Toulon Var (USTV) est une petite université située à proximité des grandes voisines que sont l'université de Nice (UNSA) et les trois universités marseillaises. Dans ce contexte, l'USTV a fait le choix d'affirmer son identité en mettant en avant les problématiques fédératrices liées à la mer et aux espaces euro-méditerranéens pour structurer ses deux secteurs disciplinaires sciences et techniques d'une part, SHS d'autre part. Pour pallier les inconvénients de cet affichage très large, l'établissement prendra grand soin de le situer dans le paysage régional et dans le cadre du grand chantier Méditerranée, puis au niveau national, pour ce qui concerne la politique en matière de recherches pluridisciplinaires, sur les zones côtières et les questions spécifiques liées à la mer.

L'USTV encouragera des regroupements scientifiques thématiques avec les universités voisines que ce soit dans le cadre des formations doctorales, des structures fédératives de recherche ou des pôles régionaux.

L'USTV veillera à maintenir la cohérence scientifique de ses alliances, d'une part, avec les universités marseillaises notamment dans le secteur des sciences et techniques, pour ses unités de recherche qui s'intègrent dans des unités marseillaises ou s'y associent dans le cadre de SFR et d'autre part, avec l'université de Nice dans le cadre de son projet de PRES transfrontalier.

Pour améliorer sa structuration, l'université mènera à bien le projet d'une nouvelle répartition géographique de ses activités recherche : la réorganisation des locaux recherche sur le campus actuel de la Garde-La Valette en attendant les regroupements futurs (sciences et techniques sur le campus actuel de la Garde-La Valette et sciences humaines et sociales au centre ville).

1.1 Le secteur Sciences de l'homme et de la société

Dans ce secteur encore fragile, la priorité de l'USTV est de constituer un pôle « Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées » pour assurer une cohérence d'ensemble autour de trois axes fédérateurs :

- Développement euro-méditerranéen et médiations culturelles ;
- Relations et échanges euro-méditerranéens ;
- Patrimoine culturel euro-méditerranéen.

L'enjeu pour l'USTV est de délimiter précisément leurs contours par rapport aux universités environnantes d'Aix-Marseille et de Nice et de soutenir leur mise en œuvre tout au long du quadriennal.

En sciences humaines, l'EA BABEL rassemble les compétences toulonnaises en langue, littérature et civilisation dans une équipe bien évaluée, présentant une bonne cohérence méditerranéenne.

Les sciences de l'information et de la communication associent les forces de Toulon et de Nice dans l'EA « Information, milieux, médias, médiations » bilocalisée, donnant ainsi à ce secteur une visibilité dans la région.

En sciences sociales, les efforts de restructuration ont abouti à l'émergence d'un pôle de droit public performant, constitué de l'UMR 6201 « Droit public comparé, droit international, droit européen » rattachée à l'université Aix-Marseille 3 à titre principal et de l'EA « Centre d'études et de recherches sur les contentieux – Institut méditerranéen d'études stratégiques ». Les efforts seront poursuivis pour le secteur des sciences économiques et de gestion secteur plus faible qui doit se structurer. Une solution peut être recherchée avec des équipes d'universités voisines. A l'issue des deux années du renouvellement accordé au LEAD, celui-ci devra présenter un nouveau projet.

1.2 Le secteur Sciences et Techniques

Les équipes relevant des sciences et techniques se caractérisent par une forte interaction avec le milieu socio-économique local ou régional. Les partenariats scientifiques avec l'UNSA et plus encore avec les universités marseillaises sont nombreux.

En **mathématiques**, une recomposition autour d'un projet cohérent a permis la création de l'EA Institut de mathématiques de Toulon (IMATH). L'établissement veillera à ce que la répartition des mathématiciens entre cette équipe et l'UMR 6207 CPT (Centre de physique théorique) rattachée principalement à l'université d'Aix-Marseille 2 ne se traduise pas par un point de faiblesse. Cette équipe pourra tirer le meilleur parti de sa participation à la Fédération de recherche des unités de mathématiques de Marseille (FR 2291) à laquelle l'USTV est associée. Les enseignants-chercheurs du secteur STIC, informaticiens et automaticiens, ont rejoint l'UMR 6168 Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes (LSIS), UMR rattachée à l'université Aix-Marseille 3.

Les **sciences des matériaux** se sont bien structurées avec une équipe de physiciens intégrée à l'UMR 6242 Institut des matériaux, de microélectronique et de nanosciences de Provence, UMR de référence dans le domaine (rattachement principal à Aix Marseille 3), et une équipe de chimistes « matériaux polymères interfaces – environnement marin » de bonne qualité, très liée au tissu industriel local. L'établissement veillera à ce que cette équipe d'accueil toulonnaise soit à l'avenir associée à la FR 1739 Fédération des sciences chimiques de Marseille et y amorce des collaborations susceptibles de renforcer les aspects fondamentaux de ses travaux.

Les **sciences de la terre et de l'univers**, sont représentées par deux unités fortement impliquées dans le pôle de compétitivité Mer PACA : le Laboratoire de sondages électromagnétiques de l'environnement terrestre (LSEET UMR 6017) qui possède un savoir-faire historique dans le domaine de la détection des surfaces océaniques par radar et l'EA « Processus de transfert et d'échanges dans l'environnement » (PROTEE) qui aborde de manière pluridisciplinaire le comportement de la matière organique dans les milieux de surface naturels et anthropisés. Cette équipe regroupera ses forces sur un nombre limité de zones ateliers choisies sur la base du questionnement scientifique.

Les **sciences pour l'ingénieur** étant implantées à l'ISITV et à SUPMECA Toulon, l'université encouragera les collaborations entre les deux établissements.

L'ancienne EA Ergonomie sportive et performance s'est unie avec des automaticiens pour constituer une nouvelle équipe **HANDBIO** reconnue comme équipe d'accueil sur les thèmes de la locomotion humaine et la compensation des handicaps ; son ouverture sur la communauté de biomécanique de Marseille et l'IFRATH est très positive.

L'ERT Systèmes navals complexes, particulièrement active dans le domaine des véhicules sous-marins, rassemble des enseignants-chercheurs de l'USTV - l'ISITV, de Supméca et des personnels de la DCN ; elle s'inscrit dans un programme international et dans le pôle de compétitivité « mer ».

1.3 La politique de valorisation et de transfert de technologie

L'université a renforcé son équipe de valorisation fin 2007 et a mis en place un Service de Valorisation et d'Aide à la Recherche qui comporte quatre ingénieurs d'étude et est placé sous la direction d'un enseignant-chercheur. Outre la détection des projets dans les laboratoires et leur première évaluation le service est chargé de la préparation des dossiers d'appel d'offre européen.

Concernant plus spécifiquement la valorisation et le transfert de technologie, la volonté de mutualisation entre les cellules valorisation des universités de la région PACA s'est traduite en 2005 par la participation de l'université du Sud Toulon Var à la structure mutualisée de valorisation VALOR-PACA. Ce dispositif, principalement axé vers la détection et la maturation de projets innovants a permis de faire émerger une dynamique de valorisation dans toute la région et de mutualiser les compétences et les moyens disponibles.

La globalisation du budget recherche s'accompagnera d'une politique incitative de gestion des moyens. Le soutien aux équipes labellisées sur la base d'indicateurs recherche tels que : effectifs permanents, pourcentage d'enseignants-chercheurs publiants, nombre de doctorants, production scientifique (nombre et niveau des publications selon les indices bibliométriques adaptés au secteur scientifique), dynamique de collaborations, nombre de contrats en réponse à des appels d'offres nationaux ou européens, capacité de valorisation de la recherche (nombre de brevets, nombre de projets de transfert de technologie, création d'entreprises).

* * *

* *

2- Une offre de formation rationalisée et qualifiante pour favoriser la réussite : une meilleure orientation, professionnalisation et insertion professionnelle des étudiants

Consolidée et d'une plus grande lisibilité, l'offre de formation est construite désormais à l'intérieur de 4 domaines :

- « Droit-Economie-Gestion » ;
- « Sciences-Technologies-Santé » ;
- « Sciences humaines et sociales » ;
- « Arts-Lettres-Langues ».

La restructuration des mentions et des spécialités a été conduite, notamment en licence, de façon à favoriser l'orientation progressive des étudiants à l'intérieur d'un champ pluridisciplinaire élargi et le passage éventuel d'une formation généraliste à une formation professionnelle.

2.1 Améliorer la réussite et renforcer la professionnalisation en licence

L'université du Sud Toulon-Var fait de la réussite de ses étudiants un enjeu de sa politique d'établissement. A cet effet, la démarche du plan « réussir en licence » et toutes les actions favorisant l'information pour l'accès aux formations de l'université et leur impact en terme d'insertion seront privilégiées et viendront compléter les outils déjà existants. Le but est de tout mettre en œuvre pour permettre à chaque étudiant de construire progressivement son projet pédagogique et professionnel au sein d'une offre de formation transversale, à travers un cursus personnalisé et proposant des passerelles entre les différentes formations.

Par ailleurs, l'USVT s'engage à renforcer la professionnalisation des formations et le partenariat avec les milieux socioéconomiques et socioprofessionnels et développer avec l'opérateur CFA-EPURE les formations par alternance, en lien avec la région PACA.

1°) L'aide à la réussite : le plan « réussir en licence »

L'information et l'orientation active des futurs bacheliers

L'aide à l'orientation active des futurs bacheliers, mise en place à partir de janvier 2008, dans le cadre académique, est organisée à travers des campagnes d'information dans les lycées de la région et se traduit par l'adresse de conseils d'orientation aux futurs étudiants, sous forme d'un projet personnalisé.

L'orientation active des étudiants : l'information et l'accueil des primo-arrivants

L'université répondra aux objectifs de pré-inscription et d'orientation par une information sur l'offre de formation accessible en ligne sur le portail unique, conçu dans le cadre de l'UNR. Il proposera aux futurs bacheliers une présentation claire sur les objectifs, les contenus des diplômes, sur les compétences qu'ils permettent d'acquérir et sur les possibilités qu'ils ouvrent en termes de poursuite d'études ou d'entrée dans la vie active.

Un guichet unique assurera la gestion des inscriptions des futurs étudiants, en liaison avec les services centraux, les services communs dont le SCUJO (en structure d'appui), les services sociaux et le CROUS. A cet égard, la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion (DOSI) coordonnera l'activité de différentes structures: le SCUJO, l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) prévu par la loi LRU. Parallèlement, l'accueil institutionnel des nouveaux inscrits, réalisé au niveau de chaque composante sera poursuivi.

L'accompagnement pédagogique des étudiants au cours du cursus

- Le renforcement du tutorat

Les actions de tutorat mises en œuvre à titre expérimental en L1 dans le domaine "Sciences et Technologies", seront renforcées pour un suivi et un soutien individualisés des étudiants, en priorité les primo-arrivants.

Elles permettent en outre une identification précoce des étudiants en difficulté.

- Suivi et soutien pédagogiques

Trois dispositifs complémentaires seront mis en place :

- un suivi sur les 3 années de licence ;
- un soutien pédagogique visant à renforcer les compétences sous forme de pédagogie différenciée et heures complémentaires d'enseignements ;
- un encadrement personnalisé (remédiation) pour étudiants repérés en situation d'échec.

- Le PPP : projet personnel professionnel

L'USVT propose dans toutes ses licences généralistes, des unités d'enseignements à vocation professionnalisantes qui comportent des stages et la construction d'un projet personnel et professionnel. L'université encourage le développement du PPP qui permet à l'étudiant d'être acteur de sa propre orientation, de mener une réflexion sur son avenir professionnel et d'acquérir des compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail. Le module de PPP sera intégré dans tous les nouveaux diplômes de licence et son développement sera encouragé dans les autres diplômes et généralisé à la fin du présent contrat.

2°) Des formations qualifiantes

Modules de professionnalisation

Le renforcement de l'axe professionnel, déjà présent à l'USVT, se traduit par le développement de formations « qualifiantes » (modules de professionnalisation) et par l'ouverture de nouvelles licences professionnelles pour mieux répondre aux nouvelles attentes des partenaires du monde socio-économique et socio-professionnel, construites en cohérence avec les formations de l'IUT. Toutefois, toute nouvelle ouverture de licence professionnelle sera précédée d'une analyse précise des flux attendus, des possibilités d'insertion professionnelle et accueillera largement les étudiants issus des L2 généralistes.

Cette offre se construira en articulation avec les semestres S3-S4 de la licence généraliste, dans la logique d'une orientation progressive vers un diplôme professionnalisant.

Des modules de mise à niveau ou de rappel de fondamentaux en 1^{ère} année de licence ainsi que des cours de méthodologie de travail étudiant et de recherche documentaire seront mis en place afin de répondre à l'hétérogénéité des publics d'étudiants.

De manière générale, l'établissement se fixe pour objectif d'améliorer le taux de réussite de ses étudiants en L1 en développant des dispositifs pédagogiques souples et ciblés.

L'internationalisation de l'offre de formation

L'internationalisation de l'offre de formation sera confortée au cours du prochain contrat par un accueil croissant d'étudiants étrangers et en intégrant une mobilité à l'international dans les cursus généralistes. Enfin, l'université, en s'appuyant sur des partenariats renforcés, développera les co-diplômes, particulièrement au niveau master.

L'acquisition de compétences certifiées

- *Une politique de formation en langues étrangères*

Le reformatage et le déploiement progressif du CLES niveaux 1 et 2 assurant à l'ensemble des étudiants de licence un niveau de certification en langue anglaise, traduisent la volonté de l'établissement de dynamiser sa politique de formation en langues étrangères tout en favorisant la mobilité internationale..

Le certificat se préparera surtout en autoformation, sur plusieurs niveaux en prenant appui sur le potentiel du Centre de Ressources en Langues (CRL).

- *Mise en place du C2I pour les étudiants et les personnels*

Le développement d'une plateforme informatique pour les composantes permet déjà aux différentes formations de proposer un C2I niveau 1 à tous les étudiants de niveau L. Un projet plus large devrait se déployer au cours de la période contractuelle.

3°) Assurer une orientation progressive et réorientations

L'offre de formation est construite en alliant souplesse et transversalité de manière à permettre une orientation progressive et des réorientations tout au long du cursus. Le SCUIO participera pleinement à la démarche de réorientation.

2.2 Améliorer la réussite et renforcer la professionnalisation en master et doctorat

1°) au niveau master

L'université du Sud Toulon-Var entend réduire la dichotomie entre master recherche et master professionnel, offrant à l'ensemble des étudiants de master les compétences utiles à leur insertion dans le milieu socioprofessionnel. L'USTV demeurera attentive à l'adossement des cursus orientés "Recherche" à des unités de recherche reconnues.

2°) au niveau doctorat

Au terme de la campagne d'accréditation des écoles doctorales de la vague contractuelle B, l'université du Sud Toulon-Var est habilitée à organiser la formation doctorale et à délivrer le doctorat dans les champs disciplinaires couverts par l'accréditation des écoles doctorales suivantes :

- ED n°509 « **Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées** » (accréditation pour une durée de quatre ans) ;
- ED n°364 « **Sciences fondamentales et appliquées** » - Université de Nice Sophia-Antipolis, établissement co-accrédité support ; Ecole nationale supérieure des Mines de Paris et université du Sud Toulon-Var, établissements co-accrédités (accréditation pour une durée de quatre ans).
- ED n°352 « **Physique et sciences de la matière** » - Aix-Marseille 2 établissement co-accrédité support, universités Aix-Marseille 1, Aix-Marseille 3 et université du Sud Toulon-Var, établissements co-accrédités (accréditation pour une durée de quatre ans) ;
- ED n°353 « **Sciences pour l'ingénieur : mécanique, physique, micro et nanoélectronique** » - Aix-Marseille 1 établissement co-accrédité support, universités Aix-Marseille 2, Aix-Marseille 3 et université du Sud Toulon-Var établissements co-accrédités (accréditation pour une durée de quatre ans) ;
- ED n°250 « **Ecole doctorale des sciences chimiques** » - (Aix-Marseille 3, établissement co-accrédité support ; universités Aix-Marseille 1, Aix-Marseille 2, Avignon et université du Sud Toulon-Var, établissements co-accrédités (accréditation pour une durée de deux ans) ;
- ED n°251 « **Sciences de l'environnement** » - Aix-Marseille 3 établissement co-accrédité support, universités Aix-Marseille 1, Aix-Marseille 2 et université du Sud Toulon-Var établissements co-accrédités (accréditation pour une durée de quatre ans) ;
- ED n°463 « **Sciences du mouvement humain** » (Aix-Marseille 2 établissement co-accrédité support, universités Aix-Marseille 1 et Aix-Marseille 3, Nice, Avignon et université du Sud Toulon-Var, établissements co-accrédités (accréditation pour une durée de quatre ans) ;
- ED n°184 « **Mathématiques et informatique de Marseille** » (Aix-Marseille 1 établissement co-accrédité support, universités Aix-Marseille 2 et Aix-Marseille 3, Ecole centrale de Marseille et université du Sud Toulon-Var, établissements associés (accréditation pour une durée de quatre ans).

L'université du Sud Toulon-Var entend consolider, au cours du contrat quadriennal 2008-2011, sa stratégie de co-accréditation reposant sur six écoles doctorales portées en co-accréditation ou en association (ED 184) avec les universités d'Aix-Marseille 1, 2 et 3 ainsi que sur une co-accréditation avec l'université de Nice Sophia-Antipolis. La réflexion de l'université prendra pour cadre la recherche d'une articulation avec ces établissements en fonction des thématiques scientifiques prioritaires des équipes de recherche pour le recrutement des doctorants.

Pour la mise en œuvre de son offre de formation doctorale au cours de ce contrat quadriennal, l'université du Sud Toulon-Var souhaite s'appuyer sur un certain nombre de points forts reconnus lors de l'accréditation :

- le développement de partenariats internationaux avec des établissements d'enseignement supérieur correspondant aux aires géographiques abordées dans le cadre des thématiques de l'ED n°509.
- le souhait d'un couplage important du dispositif de formation doctorale avec le secteur « aval » de la recherche.

L'établissement a pris en compte, pour la mise en œuvre de son offre de formation doctorale au titre du contrat quadriennal 2008-2011, les évaluations réalisées par l'AERES et poursuivra, en premier lieu, les efforts engagés en matière d'amélioration de politique de financement des thèses. L'établissement mettra en œuvre, en matière d'admission des doctorants, une politique de choix des candidats définie en liaison avec les priorités et projets scientifiques des unités de recherche participant à l'école doctorale. En dernier lieu, les modalités de l'encadrement individuel des doctorants dans la progression de leur projet de recherche seront également renforcées, l'établissement portant une attention particulière au respect des normes définies en termes de durée moyenne des thèses.

Une priorité forte de l'université porte également sur le renforcement des actions mises en œuvre en matière de préparation de l'insertion professionnelle des docteurs :

- en abordant, dès les premières étapes du parcours de doctorants, la question de la valorisation de la thèse et de l'insertion dans l'emploi scientifique ;
- en s'appuyant le cas échéant sur les propositions et expérimentation d'opérateurs reconnus dans ce domaine (par exemple, le développement de relations avec l'Association Bernard Gregory) ;
- en organisant, en tant que de besoin, diverses rencontres universités entreprises, ouvertes sur le monde économique, technologique et professionnel.

En ce qui concerne l'animation scientifique interne de l'ED 509 « Civilisations et sociétés euro méditerranéennes et comparées » dans ses différentes composantes disciplinaires, l'université du Sud Toulon-Var s'attachera à développer, d'ici la prochaine évaluation de l'école doctorale, les opportunités d'échange et de confrontation des idées et des projets entre les doctorants des laboratoires reconnus (UMR « Droit public comparé, droit international et droit européen » et équipes d'accueil BABEL « Centre d'études et de recherches sur les contentieux - institut méditerranéen d'études stratégiques » et « Information milieux médias médiations »). Les séminaires et journées thématiques seront organisés très régulièrement. L'établissement souhaite également renforcer l'offre de formation professionnalisante destinée aux doctorants.

2.3 Diversifier les voies de formation et dynamiser la formation continue

L'offre de formation continue de l'université du Sud Toulon-Var est désormais structurée dans le cadre d'un service de formation permanente et de validation des acquis. Réorganisé dans le but d'une meilleure lisibilité et d'une plus grande implication de toutes les composantes, ce service qui tient lieu de guichet unique d'accueil et d'orientation et gère le dispositif de validation des acquis facilitera notamment la coordination des actions de formation continue mises en place dans les composantes.

L'université continuera à développer ses actions de formation continue selon plusieurs axes :

- Le développement des licences et des masters en synergie avec les unités et l'environnement.
- Les formations courtes à la demande des entreprises pour répondre à la nouvelle législation du droit individuel de formation.
- Le développement des TICE et l'enseignement à distance pour permettre de mieux répondre au public engagé dans un parcours professionnel ou dans une poursuite d'études
- L'information sur les nouvelles dispositions de formation tout au long de la vie.

De surcroît, l'université s'engage dans le développement des formations par alternance par capitalisation de son expérience acquise dans le cadre de ses formations professionnalisées proposées à l'IUT ou à l'ISITV.

La création récente du service « université/entreprises » doit contribuer à élargir le portefeuille de clients de l'établissement en proposant notamment des « formations à la carte ».

La redéfinition de l'offre de formation continue fait l'objet d'une concertation au niveau académique mais également régional avec différents partenaires sociaux et économiques (conseil régional, ANPE, etc.) dans le cadre de la politique en faveur de l'emploi. Elle a notamment donné lieu à un renforcement du service de la VAE-VES avec la création d'un service général de la validation (sept. 2006) s'inscrivant dans une démarche qualité, à travers l'obtention de la certification ISO 9001 pour l'ensemble de la VAE.

Enfin, la mise en place d'un service prestataire de bilans de compétences visant tant les salariés du secteur privé que les fonctionnaires a pour objectifs de repérer et référencer les compétences de ses usagers.

2-4 Les outils d'accompagnement au service de la politique de formation

1°) Le développement de l'usage des TICE

Le contrat vise à structurer la politique globale des TICE pour la formation, la recherche et la gestion de l'USVT dont la volonté est de consolider les usages des TICE au sein de la communauté

universitaire et renforcer la culture numérique dans l'université. L'appui des projets TICe viendra conforter le Centre de ressources en langues (CRL) et permettra de former les étudiants au C2i et développer l'enseignement numérique.

La mise en service d'un ENT a vocation notamment à faciliter l'accès de l'ensemble de la communauté universitaire aux ressources pédagogiques et documentaires.

2°) S'engager pleinement dans une démarche d'évaluation des enseignements et des formations

Au cours du contrat, l'université s'engagera dans une démarche d'évaluation générale des enseignements et des formations.

- L'évaluation des enseignements aura pour objectif, outre la prise de connaissance par chaque enseignant de l'appréciation des étudiants sur les éléments pédagogiques de son enseignement, l'amélioration de l'organisation et de la pédagogie des études dans chaque formation. Construite autour d'une équipe pédagogique et d'une équipe étudiante, l'évaluation permettra à l'établissement de s'engager dans une démarche qualité.

- L'évaluation des formations aura pour objectif de cerner l'impact de celles-ci auprès des étudiants, des enseignants et des employeurs potentiels, et d'évaluer son adéquation en regard de ses débouchés potentiels. La mise en place de la DOSI, dont les données seront prises en compte pour l'évaluation des formations, y contribuera pour une large part. Dès la première année du contrat, l'établissement mettra en place en interne un dispositif opérationnel en se dotant d'outils d'analyse et d'évaluation capables de répondre aux exigences d'un pilotage centralisé des formations.

3°) L'insertion professionnelle : un dispositif appuyé sur deux structures complémentaires

L'USVT mènera une politique d'orientation et d'insertion professionnelle élargie, coordonnée par la DOSI et opérationnelle à travers la plateforme ESPOIR (Espace orientation, insertion, réussite).

Elle participera activement à diverses manifestations organisées en partenariat avec le SCUJO, l'APEC ou encore l'AFIJ (association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés).

La place des stages sera accrue pour développer les apprentissages fonctionnels, des stages à l'étranger sont prévus en licence et tout d'abord en gestion. Un bureau des stages (secondé par le projet TICe portail des offres de stages et d'emplois) favorisera les partenariats avec le tissu économique local (Université/entreprise).

Un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants (BAIP) sera mis en place prioritairement, conformément à la loi LRU. Outil de pilotage de la politique stratégique des formations, le BAIP devrait permettre à l'université de suivre des cohortes d'étudiants, de consolider les actions entreprises avec le monde socio-économique, notamment au regard de l'évolution des formations de l'université et de s'inscrire dans une stratégie de communication spécifique selon les cibles.

* * *
* *

3- Offrir un environnement de travail de qualité mis au service de la communauté universitaire

3.1 Dynamiser, améliorer et enrichir la vie étudiante

La vie du campus et le développement des missions de service auprès de l'étudiant constituent un enjeu important de la période quadriennale pour l'USVT, qui intégrera la politique de la vie étudiante dans la gouvernance générale de l'établissement. La présidence mènera, en ce sens, une politique volontariste et concertée, au delà des composantes.

Cette politique s'appuiera sur les objectifs opérationnels suivants :

- améliorer la communication auprès des étudiants ;

- encourager leur engagement dans des activités associatives et de représentation et aider à leur gouvernance;
- améliorer l'accueil, l'insertion et les conditions de vie des étudiants avec une meilleure prise en compte de la prévention (maladie MST), de la santé (diététique, accès aux soins) et du handicap ;
- animer le campus et contribuer à la formation des étudiants et à leur épanouissement par la participation à des activités sportives (à travers le SUAPS) et culturelles ;
- favoriser l'accès aux ressources documentaires sur les deux sites délocalisés de (Draguignan et Saint-Raphaël).

La réalisation au cours du précédent contrat du bâtiment EVE (Espace Vie étudiante), centralisant dans ses locaux tous les services dédiés aux étudiants, doit permettre de dynamiser, améliorer et enrichir la vie étudiante sur le site de Toulon.

3.2 Accroître l'attractivité internationale et dynamiser les échanges

L'USVT a conscience de la nécessité de développer une vision plus stratégique de sa politique à l'international et de renforcer ainsi sa propre attractivité. Pour ce faire, elle mettra en œuvre un dispositif d'évaluation des éléments de sa politique internationale qu'elle entend rendre sélective et de qualité en privilégiant l'accueil d'étudiants et d'enseignants-chercheurs de haut niveau. Parallèlement, elle poursuivra le développement de mesures d'accueil et d'insertion, notamment dans le cadre des programmes européens Interreg, Tempus et Meda élaborés en commun par l'ensemble des partenaires du PRES UTEM dont Toulon mais également en liaison avec les activités internationales des pôles de compétitivité de la région PACA..

L'établissement adoptera une charte de qualité à l'international qui comprendra :

- une charte de coopération avec les différents établissements étrangers ;
- un dispositif harmonisé d'évaluation des formations délocalisées ;
- une évaluation systématique des programmes.

Dans cette perspective, l'apprentissage du FLE sera évalué, comme les enseignements des langues étrangères, avec à la clé l'objectif de s'affilier à l'association des CUEF. L'université s'engage par ailleurs à mutualiser les formations de FLE et les services d'accueil et de suivi des étudiants étrangers de l'ensemble de l'université.

L'université entend renforcer les axes suivants :

1) Les échanges et coopérations avec les établissements étrangers partenaires

- dans le domaine de l'enseignement : avec le développement de co-diplômations, dans les conditions prévues par le décret 2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance des diplômes en partenariat international. Une politique de communication interne à destination des composantes et de communication externe seront déployées.

- dans le domaine de la recherche : avec un renforcement des cotutelle de thèses et des projets de recherche conjoints, et des BQR internationaux (espaces euro-méditerranéens mais aussi américain nord et sud)

- les axes géographiques privilégiés restent les pays de la rive sud de la méditerranée avec lesquels l'USVT entend développer des coopérations de qualité et avec lesquels la région PACA a mis en place un programme de bourses d'accueil (programme Med-Accueil). S'agissant plus spécifiquement de ses échanges avec la Chine, l'université veillera à s'assurer de la qualité et de la stabilité des flux étudiants.

2) L'aide à la mobilité internationale des étudiants et des enseignants

L'USVT s'engage à augmenter ses effectifs de mobilité par une politique volontariste et des mesures incitatives en s'appuyant notamment sur les contingents de bourses inscrits au contrat.

- mobilité entrante : avec l'organisation de cours de langues de différents niveaux, notamment en anglais pour les étudiants y compris les doctorants, les post doc et les enseignants-chercheurs et en favorisant la mise en œuvre de projets de coopération internationale.

- mobilité sortante : par le développement d'une aide à la recherche et au financement de stages, ainsi qu'en mettant en place un soutien financier pour les étudiants non boursiers.

3.3- Bibliothèque et documentation : placer l'utilisateur au centre du dispositif de l'accès aux ressources documentaires :

L'environnement documentaire de l'université du Sud Toulon-Var se structure autour d'une bibliothèque centrale récente et aux équipements modernes, fédérant des implantations sur quatre autres sites ainsi que neuf bibliothèques de composantes. Si dans l'ensemble les services offerts sont satisfaisants, le service commun de la documentation (SCD) aura à élever durant cette période contractuelle le niveau de l'offre documentaire en y consacrant les moyens nécessaires.

Appui à la réussite des étudiants et à la performance de la recherche, la politique documentaire se concentrera sur la mission première d'un SCD : donner accès à une documentation qui réponde aux besoins des usagers dans des conditions attractives et grâce à des outils modernes facilitant l'accès direct.

- Le développement des collections

Le rehaussement tant quantitatif que qualitatif de l'offre documentaire, priorité de ce contrat, s'adossera à des commissions spécialisées d'acquisition et, dans un souci d'équilibre entre documentation pour l'enseignement et celui pour la recherche, visera plus particulièrement à :

- renforcer les collections d'ouvrages et proposer des livres électroniques (e-books) à l'attention des étudiants, ainsi qu'à enrichir le fonds multimédia ;
- accompagner le développement des nouveaux cursus ;
- consolider la documentation de niveau recherche, notamment en appui aux thématiques du pôle de compétitivité « Mer ». En la matière, il conviendra de mettre en œuvre une politique maîtrisée, du fait des incidences financières, des abonnements aux revues aussi bien papier qu'électroniques. Pour ce faire, l'université aura à élaborer un modèle de financement mutualisé des dépenses avec les composantes recherche qui sont les premières utilisatrices.

- L'amélioration des services aux usagers

Le dispositif de formation à la méthodologie documentaire qui constitue un des points forts du SCD sera conforté et élargi :

- en proposant dès la rentrée 2008 une initiation à la recherche documentaire aux étudiants de l'IUT ;
- par la mise en place, en partenariat avec l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) et l'école doctorale, à des formations à la création de documents structurés pour la publication des archives ouvertes et des thèses électroniques.

Par ailleurs, un effort sur l'allongement des horaires d'ouverture sera envisagé grâce au recours à l'emploi étudiant sur les deux principaux sites en étendant à 60 heures, voire 64, les 58 heures hebdomadaires actuelles.

- La modernisation des accès à la documentation

L'amélioration de l'accessibilité à la documentation nécessitera d'une part d'intégrer le système d'information documentaire (SID) dans le système global de l'université, et d'autre part de le moderniser (adjonction d'un métamoteur et d'un module de GED). Par ailleurs, le SCD poursuivra sa politique de signalement des collections des bibliothèques associées dans le catalogue unique de l'établissement et de fait dans le catalogue national de l'enseignement supérieur (Sudoc).

Dans le même temps, il cherchera à s'investir activement, sur la base de son expertise dans le traitement documentaire, dans des projets de développement de l'université, en partenariat notamment avec l'école doctorale, touchant aussi bien à la numérisation des thèses qu'à la diffusion des archives institutionnelles

* * *

* *

4- Une gouvernance et un pilotage en voie de professionnalisation pour répondre aux exigences de la nouvelle loi

La modernisation de la gouvernance et de la gestion de l'établissement est la priorité de l'USVT pour cette période contractuelle. Elle s'inscrit dans le contexte national de la LRU et de la prise en compte des nouvelles compétences.

4.1 Le renforcement de la gouvernance

1°) S'appuyer sur une politique de communication performante

L'USVT s'appuiera sur une politique active de communication externe et interne pour donner plus de cohésion à la communauté universitaire et entre les composantes. Elle entend ainsi faire évoluer son image « facultaire » vers une plus grande cohérence d'ensemble parmi les étudiants et les personnels de l'université. Cette politique vient en appui de la démarche de modernisation de la gouvernance et du pilotage de l'établissement.

Les objectifs à atteindre seront les suivants :

- positionner le service communication de l'université en tant que prestataire de service reconnu et utile aux composantes ;
- se doter d'outils de communication permettant, d'un point de vue technique, de produire en interne la charte graphique, les campagnes de communication et d'assurer directement la production de documents à l'ensemble des publics de l'université et vers l'extérieur ;
- être plus performant dans la communication vers les entreprises.

2°) S'engager dans une démarche d'autoévaluation dans la perspective d'une autonomie renforcée : tableaux de bord et indicateurs

Au cours de ce contrat, l'université s'engage à mettre en œuvre une démarche d'autoévaluation de ses politiques de formation, de recherche et de management. Cette démarche volontariste se traduira par une appropriation politique des indicateurs produits par l'équipe de direction.

4.2 Se préparer à l'autonomie par des outils de gestion adaptés aux nouvelles compétences

Dans la perspective de l'obtention des nouvelles responsabilités inscrites dans la LRU, l'université s'engage à consolider ses outils de pilotage et de gestion.

1°) Le développement d'une GRH qualitative

L'université se dotera d'une politique de gestion des ressources humaines appuyée sur une DRH commune aux enseignants et aux IATOS. Elle lui permettra d'engager le redéploiement des moyens entre ses différentes entités et de réaliser une cartographie des emplois nécessaire au fonctionnement de chaque service.

Une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences appliquée à l'ensemble des personnels sera mise en œuvre afin d'obtenir une adéquation optimale entre la politique de formation et de recherche de l'établissement et les ressources humaines disponibles, au plus près des besoins. Un travail de mise à jour des données sera entrepris dès la rentrée 2008. Celui-ci devrait permettre, dans une seconde phase, le passage à une véritable gestion intégrée des personnels d'ici 2009.

- **Les personnels enseignants-chercheurs**

S'agissant des enseignants-chercheurs, dont le renouvellement atteindra près de 10 % au cours des 10 prochaines années, une politique active de recrutement sera menée pour conserver le taux de recrutement externe à 50% au moins. Les redéploiements de postes d'enseignants-chercheurs (faisant suite notamment aux départs à la retraite) viendront conforter la politique scientifique de l'USTV en renforçant les axes prioritaires et stratégiques de l'établissement par l'instauration d'un BQE. L'université dispose déjà d'un outil de pilotage permettant d'amorcer une gestion prévisionnelle de départs à la retraite.

Un usage incitatif sera fait des demandes de délégation et de congé pour recherche ou conversion thématiques (CRCT).

•*Les personnels IATOS*

Dans la perspective d'un renouvellement des personnels IATOS au cours du contrat, l'université procédera à des repyramidages et à des redéploiements des postes des composantes vers les services centraux, par le biais du recensement des compétences. La réalisation de bilans de compétences permettra d'opérer une gestion personnalisée des carrières.

Le dispositif sera complété par une démarche de formation continue adaptée à l'évolution des métiers, en cohérence avec les profils de poste. Il s'inscrira dans le cadre d'une démarche qualité, venant en complément du plan académique de formation et préparant les cadres à leurs responsabilités nouvelles. Les formations en hygiène et sécurité seront mutualisées (personnels IATOSS et enseignants-chercheurs)

Un système de gestion informatisée des congés sera mis en place à partir de la rentrée 2008. De plus, le service de GRH s'engage dans une démarche de réalisation annuelle d'un bilan social.

2°) La rénovation de la gestion financière et comptable : maîtriser et pérenniser l'équilibre budgétaire

L'USVT exprime la volonté d'évoluer vers une culture d'objectifs et de responsabilité afin d'adapter sa gestion financière et comptable aux exigences des nouvelles compétences Elle entend dans cette perspective :

:

- assurer le suivi permanent de l'exécution du contrat et centraliser les objectifs politiques des composantes en s'engageant sur des objectifs ciblés, notamment le retour à une gestion financière et comptable saine et un équilibre budgétaire pérenne ;
- s'engager dans la mise en œuvre d'une aide au pilotage (*Business Object*) et d'un contrôle de gestion conçu comme un acte politique dont les techniques seront globalisées et facilitées par la rénovation et la rationalisation des systèmes d'information ;
- intégrer la fonction achat et renforcer les services des « marchés publics » par la création au sein de la Division des Affaires Budgétaires et Comptables d'un service « achats » visant à la maîtrise des dépenses.
- donner les instruments d'un pilotage financier prévisionnel (passer à la comptabilité d'exercice et mettre en place une comptabilité analytique grâce au logiciel de gestion comptable et budgétaire SIFAC (1^{er} janvier 2009), mettre en place un budget qui reflète toute l'activité de l'université, disposer d'une procédure d'allocation des crédits permettant de mobiliser pleinement les marges de manœuvre de l'établissement, moderniser le dialogue de gestion interne...) ;
- engager le processus de la certification des comptes et de la mise en place d'un contrôle interne
- mettre en place une gestion centralisée des heures complémentaires afin de maîtriser et pérenniser l'équilibre budgétaire et assurer l'équité entre composantes.
- concernant les locaux, généraliser à tout l'établissement l'utilisation du logiciel de gestion et de répartition Hyperplanning ;
- Accompagner enfin ce processus global de changement au sein d'une équipe de projet associant agents des services centraux et agents des composantes.

3°) La consolidation du Système d'information de l'établissement : structurer la politique globale des TIC autour de l'utilisateur et renforcer la sécurité des SI

Le projet global de développement de la politique TIC engagé par la présidence est fondé sur la démarche de l'Université numérique en région (l'UNR PACA), le déploiement de l'environnement numérique de travail (ENT) et le développement du centre de ressources informatiques (CRI) qui doivent créer des synergies, favoriser la mutualisation et le partage des supports de communications, et de formations mais également la mise en commun de ressources numériques pédagogiques.

La dialectique usages/services ainsi que l'enseignement numérique sera développée à travers le déploiement d'outils de pilotage et de gestion tels que la mise en place dans le cadre de l'UNR PACA d'un portail régional web de l'offre de formation, la création d'un CRL pour favoriser l'apprentissage des langues exploitant les outils numériques ou encore la formation proposée aux personnels pour optimiser et enrichir leurs compétences.

Le Système d'information de l'université sera consolidé dans une perspective évolutive : le projet implique l'interopérabilité entre les différentes applications de l'université. Les dispositifs actuels seront renforcés et intégrés au système d'information global et à l'ENT déployé à l'USVT. La sécurité des systèmes d'information sera renforcée.

Enfin, la mise en relation des différentes sources d'information dans l'entrepôt de données et le développement des outils informatiques de contrôle de gestion faciliteront la mutation sur le logiciel SIFAC.

4°) Permettre un réel pilotage de l'offre de formation

L'USTV mettra en œuvre un outil performant de Pilotage de l'Offre de Formation (POF). Capable de dialoguer avec APOGEE ou HYPEMEDIA, le POF permettra d'évaluer en temps réel ou de modéliser la réalisation et le coût des programmes de formations.

5°) Renforcer le pilotage et la gestion du patrimoine immobilier

Implantée sur le campus de La Garde et à Toulon en centre ville, ainsi qu'à Draguignan et à Saint Raphaël, l'université du Sud Toulon-Var dispose d'un patrimoine immobilier de 80 032 m² dont 78 310 m² pour lesquels l'établissement assure les charges du propriétaire pour le compte de l'Etat. Une importante opération de construction est inscrite au programme des opérations du CPER 2007-2013 en centre ville, à Toulon, pour la « Maison de la recherche méditerranéenne », confirmant la vocation de « pôle des sciences humaines et économiques » à Toulon et de « pôle scientifique et technologique » à La Garde, site sur lequel est prévu le regroupement des écoles d'ingénieurs.

Sont éligibles au présent contrat les opérations suivantes :

- ***Développer un pilotage immobilier performant***

Partant d'un niveau de satisfaction du pilotage immobilier très bas (0 déclaré en 2006), des efforts significatifs devront être réalisés en matière pilotage. Pour y parvenir, l'université vient de réorganiser ses services en créant une Direction des Services Techniques (DST), regroupant trois anciens services. De plus, elle a fait acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine. L'USTV dispose d'un logiciel de gestion de salles lui permettant déjà de connaître le taux d'occupation des locaux. Elle poursuivra également la mise en place d'une démarche qualité.

Tous ces outils devront lui permettre d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine et de définir un plan pluriannuel de maintenance et un schéma directeur de mise en sécurité et en conformité.

- ***Pourvoir à la maintenance générale du patrimoine immobilier***

Mettre en place le programme pluriannuel de maintenance, visant notamment à conserver le clos et le couvert dans un état correct et améliorer la qualité du patrimoine immobilier en respectant le programme pluriannuel de maintenance et les obligations réglementaires.

- ***S'engager dans une démarche de rationalisation de coûts et mutualisation des locaux et des services.***



Ces stratégies seront accompagnées d'indicateurs d'activité mais aussi d'efficience sur lesquels s'appuiera l'AERES pour mener son évaluation en 2011.

ANNEXE INDICATEURS

Université du Sud Toulon-Var

Indicateurs du contrat quadriennal 2008-2011

LA FORMATION

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION POUR LA REUSSITE ET L'INSERTION DES ETUDIANTS

INDICATEUR 1 : Part des licences obtenues en trois ans après une première inscription en L1 (1^{re} année de licence ou 1^{re} année de DEUG) dans le total des licenciés

DEPP (PAP)

		Droit, sc. Eco, AES	Lettres, langues et sc. Humaines	Sciences et ingénieurs	Staps	TOTAL
Part des licences obtenues 3 ans	2005	33,1	34,1	38,1	56,9	32,7
	2006	28,8	37,5	31,3	59,6	34,3
	Cible 2011	36,0	47,0	40,0	65,0	
Total universités	2005	32,1	47,6	25,7	59,7	38,1
	2006	32,1	49,4	26,1	60,3	38,7

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur 2.3 du PAP 2008.

INDICATEUR 2 : Réussite en DUT en 3 années et moins par bac d'origine

DEPP (PAP)

		Bac général	Bac technologique	Total
Réussite en DUT	2005 (rentrée 2002-2003)	83,6	69,2	75,6
	2006 (rentrée 2003-2004)	83,5	71,6	76,4
	Cible 2011	85,0	73,0	
Total universités	2005	81,8	66,6	75,9
	2006	81,5	66,3	75,4

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur 2.4 du PAP 2008.

INDICATEUR 3 : Suivi des étudiants en cursus L

Etablissement

3.1 Taux d'abandon en L1

s

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Cible 2011
Effectifs d'inscrits en L1	2308	2286	2201	2600
Taux d'abandon Semestre 1	14	15	Non disponible	10
Taux d'abandon Semestre 2	13	14	Non disponible	10

Cet indicateur est construit en référence à la circulaire « Plan Licence » du 15 janvier 2007.

INDICATEUR 3 : Suivi des étudiants en cursus L

DEPP

3.2 Devenir des étudiants (nouveaux bacheliers) à l'issue du L1

		2005-2006	2006-2007	
Etablissement	<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1</i>	1415	(disponible juillet 08)	Cible 2011 1650
	Taux de redoublement	24%	(disponible juillet 08)	
	Taux de passage		36 %	(disponible juillet 08)
Total des universités	<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1</i>	164 956		
	Taux de redoublement	23 %		
	Taux de passage		47 %	

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Cet indicateur est construit en référence à la circulaire « Plan Licence » du 15 janvier 2007.

INDICATEUR 4 : Suivi des étudiants en cursus master : réussite en fin de cursus

(DEPP)

		Total
Réussite en fin de cursus : Part des diplômés du master à la session de l'année n parmi les inscrits	2005	81,2
	2006	84,2
	Cible 2011	86,0
Total université	2005	77,6
	2006	76,9

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

INDICATEUR 5 : Réussite des doctorants : Part des doctorants allocataires soutenant leur thèse en trois ans au plus

DGES (PAP)

		Total
Pourcentage des doctorants allocataires ayant soutenu leur thèse jusqu'au 31 décembre suivant la fin de leur 3 ^{ème} année universitaire	2005	
	2007	33
	Cible 2011	45
Total université	2005	38
	2007	40

Source des données : MEN-MESR/DGES

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur 2.6 du PAP 2008.

INDICATEUR 6 : Flux d'étudiants entrants en IUT : part des nouveaux bacheliers technologiques et professionnels entrants à l'IUT parmi les entrants à l'IUT

DEPP (PAP)

		2003			2006			Cible : 2011		
		Bacs techno.	Bacs prof.	Total bacs techno. et prof.	Bacs techno.	Bacs prof.	Total bacs techno. et prof.	Bacs techno.	Bacs prof.	Total bacs techno. et prof.
Établissement	% du total	40	5,9	45,9	34,5	4,4	38,9	40	10	50
	Effectifs	225	33	25,8	19,5	25	220			
Total universités	% du total	32,8	1,4	34,2	31,4	1,6	33,0			
	Effectifs	14 310	606	14916	13 875	722	14 597			

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Cet indicateur est construit en référence (sans être identique) à l'indicateur du programme 150 n° 2.1 « Part des inscrits dans les formations professionnelles courtes STS et IUT parmi les bacheliers technologiques et professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur »

INDICATEUR 7 : Flux d'étudiants entrants en master : part des étudiants nouveaux entrants dans l'établissement

(DEPP)

Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2005	32,6
	2006	36,2
	Cible 2011	40
Total université	2005	29,5
	2006	33,4

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

INDICATEUR 8 : Flux d'étudiants entrants en doctorat : part des étudiants nouveaux entrants dans l'établissement

(DEPP)

Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les inscrits pour la 1 ^{ère} fois en doctorat	2005	46,1
	2006	29,7
	Cible 2011	50
Total universités	2005	49,7
	2006	51,3

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

MENTIONS		2005		2006		Cible : 2011	
		L	M	L	M	L	M
Établissement	% de mentions à faibles effectifs	35,7	23,1	38,5	30,8	32	25
	% d'inscriptions principales dans les mentions à faibles effectifs	13,2	4,0	16,5	5,0	12	5
Total universités	% de mentions à faibles effectifs	31.5	32.0	31.8	31.6		
	% d'inscriptions principales dans les mentions à faibles effectifs	6.7	8.0	7.0	7.3		

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 3.2 « Part des mentions à faibles effectifs (L et M) ».

L'objectif national fixé dans le PAP 2008 pour l'année 2011 est de 25 % pour le cursus L et 30 % pour le cursus M.

INDICATEUR 10 : Devenir des étudiants diplômés

DGES/ Etablissements

10.1 Insertion professionnelle des étudiants d'IUT

Situation à la date de l'enquête (24 mois après l'obtention du DUT)		2005	2007	
Part des diplômés de DUT en recherche d'emploi	%	15,1	10,5	
Part des diplômés en emploi	%	84,9	89,5	
				Cible 2011
Durée médiane de recherche du 1 ^{er} emploi Ensemble des DUT de l'université France entière	Mois	1,5	2,0	2

INDICATEUR 10 : Devenir des étudiants diplômés

DGES/

10.2 Insertion professionnelle des étudiants titulaires d'une licence professionnelle

Etablissements

Seules les licences professionnelles enseignées à l'IUT ont été enquêtées.

Situation à la date de l'enquête (24 mois après l'obtention de la licence professionnelle)		2005	2006	
Part des diplômés de L pro en recherche d'emploi	%	12,2	17,4	
Part des diplômés de L pro en emploi	%	87,8	82,6	
				Cible 2011
Durée moyenne de recherche du 1 ^{er} emploi - Ensemble des L pro de l'université - France entière	Mois	6,0	6,0	3

INDICATEUR 10 : Devenir des étudiants diplômés

Etablissements

10.3 Insertion professionnelle des étudiants titulaires d'une licence

Jusqu'à présent les étudiants diplômés en licence n'ont pas été enquêtés.

Situation à la date de l'enquête (XX mois après l'obtention de la licence)		2006	2007	
Part des diplômés de Licence en recherche d'emploi	%			
Part des diplômés de Licence en emploi	%			
				Cible 2011
Durée médiane de recherche du 1 ^{er} emploi	Mois			5

INDICATEUR 10 : Devenir des étudiants diplômés
10.4 Insertion professionnelle des étudiants titulaires d'un master

Etablissements

Jusqu'à présent les étudiants diplômés en master n'ont pas été enquêtés.

Situation à la date de l'enquête (XX mois après l'obtention de la licence)		2006	2007	
Part des diplômés de master en recherche d'emploi	%			
Part des diplômés de master en emploi	%			
				Cible 2011
Durée médiane de recherche du 1 ^{er} emploi	Mois			4

INDICATEUR 11 : Devenir des docteurs : Insertion professionnelle après 3 ans

Etablissements

Cet indicateur relève de la phase 3 de l'enquête SIREDO (devenir à un an des docteurs).

		2006	2007	Cible 2011
Part des docteurs en emploi après 1 an	%	90.6%	87.9%	90

INDICATEUR 12 : Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés

Etablissements
(PAP)

Résultats en cours.

	Licence		Master	
	FC	FI+FC	FC	FI+FC
Nombre de diplômés				
2002	24	880	75	425
2006	109	1246	105	694
Pourcentage de diplômés en formation continue				
2002	2.73%		17.65%	
2006	8.75%		15.13%	
Cible 2011	10%		19%	

L'objectif national est fixé dans le PAS 2008 pour l'année 2011 est de 10%.
Cet indicateur est construit en référence à un indicateur 4.1 (PAP 2008)

**INDICATEUR 13 : Nombre de dossiers déposés et de candidatures retenues en VAE –
Nombre de diplômes obtenus**

DEPP/
Etablissements (PAP)

		2005	2006	Cible 2011
Etablissement	Dossiers examinés par le jury	61	61	100
	Décisions favorables	51	53	85
	Dont diplômes attribués dans leur totalité	26	36	60
Total universités	Dossiers examinés par le jury	3 691	3 529	7 000
	Décisions favorables	3 412	3 332	
	Dont diplômes attribués dans leur totalité	1 574	1 755	2 600

Source des données : enquête annuelle (DEPP).

II – 3 Le développement des compétences transversales

II – 3 1 : l'enseignement des langues et de l'informatique

Indicateurs	Valeur 2007	Cible 2011
Nombre d'étudiants inscrits et taux de réussite		
- CLES	Prévision 2008 : 2000 étudiants/ réussite : 60%	4000 étudiants/ réussite : 70 %
- C2i	15 inscrits / 45% réussite	2500 inscrits / 60% de réussite

II – 3 2 : l'évaluation des enseignements

Indicateurs	Valeur 2007	Cible 2011
Nombre de formations évaluées	5	60
Nombre de questionnaires renseignés	160	4000

II – 3 3 : l'essor de la formation tout au long de la vie

Indicateurs	Valeur 2005		Cible 2011	
	L	M	L	M
Nombre d'adultes inscrits dans diplômes nationaux, D U	245	195		
Taux de diplômées FC / à l'ensemble de diplômés	9.72%	11.07%	%	%

Indicateurs	Valeur 2005		Cible 2011	
	L	M	L	M
Nombre de personnes formées ou informées en interne				
Nombre de dossiers de validation déposés	300		500	35
Nombre de validations partielles ou totales	49	12	65	27
	42	9	58	

II – 3 4 : la montée de la formation par l'alternance

Indicateurs	Valeur 2007	Cible 2011
Nombre de formations ouvertes en alternance	8	12
Nombre de candidats	879	1300
Nombre de contrats en alternance	284	420

INDICATEUR 14 : Diplômes conjoints avec des établissements étrangers au niveau M et thèses en cotutelle (en application du décret du 11 mai 2005) *Etablissements (PAP)*

		2005	2006	2007	Cible 2011
Etablissement	Nombre d'inscriptions annuelles de doctorants en cotutelle internationale de thèse	25	37	46	60
	Nombre de cursus en master conjoint	0	0	0	3
Total universités	Nombre d'inscriptions annuelles de doctorants en cotutelle internationale de thèse	926	1 155		1 400
	Nombre de cursus en master conjoint				

Cet indicateur est construit en référence à un indicateur 5.3 (PAP 2008)

	2005		2006		Cible 2011	
	L	M	L	M	L	M
Établissement	30	70	60	80	65	85
Total universités	51,3	72,0	55,0	74,9	60	80

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Cet indicateur est construit en référence à un indicateur LOLF : INDICATEUR n° 5.2 « Ratio de réussite comparée des étudiants étrangers par rapport aux étudiants français en licence, master. »

L'objectif national fixé dans le PAP 2008 pour l'année 2010 est de 60% (L) et 80% (M).

LA RECHERCHE

CONFORTER LA RECHERCHE AUTOUR DES PÔLES AFFIRMES

	Situation 2008	Cible 2011
Part des enseignants-chercheurs et chercheurs déclarés dans les unités classées A et A+ (DGES <i>rectifié Établissement</i>)	33%	40%
Appels à projet ANR 2006 :		
- part des financements obtenus par l'établissement par rapport aux financements obtenus par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur	0,1 %	
- classement parmi les 156 établissements bénéficiaires	125	
Part des publications de référence internationale de l'établissement dans la production scientifique (française, européenne, mondiale) (OST <i>Indices de 2005</i>)	FR : 0,14 % EU : 0,18 % MO : 0,06 %	FR : 0,18 % EU : 0,21 % MO : 0,07 %
Indice de citation à deux ans des publications de l'établissement (OST <i>indice d'impact de 2004</i>)	0,29	0,40
Part des publications de référence internationale de l'établissement dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires (OST <i>indice de 2005</i>)	0,02 ‰	0,03 ‰
Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne dans les articles de l'établissement (OST <i>indice de 2005</i>)	26,4%	30%
Taux de participation de l'établissement dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (OST)	4 ^e = 0,002 % 5 ^e = 0,004 % 6 ^e = 0,0 %	0,005 %
Taux de coordination de l'établissement dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (OST 6 ^{ème} PRCD)	0 %	0,001 %
Proportion d'étrangers (dont UE) parmi les chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par l'établissement (Etablissement)	2,37 %	3 %
Performance des brevets et activités contractuelles :		
- part de brevets déposés par l'établissement, parmi les brevets français et européens inventés en France ou en Europe (OST <i>indice de 2006</i>)	0 %	0,001 %
- part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelle dans les ressources recherche totales de l'établissement (Etablissement)	0 %	
- part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères dans les ressources recherche totales de l'établissement (Etablissement)		

Note 1 : Les indicateurs de l'OST dont l'année de référence a été précisée sont exprimés en pourcentage (%) ou en pour mille (‰)

Note 2 : Les deux derniers indicateurs (brevets et contrats) n'ont pas pu être immédiatement fournis en raison d'une difficulté d'extraction de données.

LE PILOTAGE

SOUTENIR LA MODERNISATION DE L'UNIVERSITE

A - Qualification du dispositif d'auto-évaluation mis en œuvre par l'établissement (PAP)

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2007	2011	2007	2011	2007	2011
0	X		X		X	
1						
2		x		X		x
3						

Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but ;

Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre ;

Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue) ;

Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue.

B – Endo-recrutement des enseignants-chercheurs : Bilan et prévision

		2006	2007	Cible 2011
Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endo-recrutement				
Maîtres de conférences	%	50	22	30
Professeurs des universités	%	50	37	40
Total d'enseignants-chercheurs recrutés	%	50	27	35

III – 2 3 : la formation des personnels

Indicateur	Valeur 2006			Cible 2011		
	A	B	C	A	B	C
Pourcentage de BIATOSS ayant bénéficié de 3 jours de formation par an ITRF ATOSS BIB	24%	15%	61%	30%	20%	50%

C – Temps de travail des personnels

	Situation actuelle	Cible 2011
Nombre d'heures annuelles	1 584 h/an/agent	1607 h/an/agent

D – Qualification de la qualité du pilotage en matière de gestion immobilière et répartition de l'état du bâti

Cotation	Démarche qualité du pilotage immobilier	
	2007	2011
0		
1	x	
2		x
3		

0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).

1 = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).

2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.

3 = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.

Globalement, l'université mettra en place les instruments de suivi de cette politique concernant :

- l'état du bâti avec comme cible de faire en sorte que les surfaces bâties jugées en état correct (61% en A et 12% en B) augmentent à l'issue de ce contrat ;
- les avis émis par la commission de sécurité avec comme objectif la levée de certains avis défavorables ;
- l'indice de satisfaction avec comme objectif d'atteindre le niveau 2, grâce au logiciel de gestion du patrimoine acquis par l'université ;
- l'accès aux personnes en situation de handicap, le pourcentage de bâtiments accessibles devant tendre vers 100% d'ici 2011 ;
- la mise en place de ratios de suivi de consommation énergétique et de consommation des fluides.

III – 3 : valorisation du patrimoine dispersé

Indicateur	Valeur 2007	Cible 2011
Répartition de l'état qualitatif du bâti : % de m ² SHON en état / à l'ensemble des surfaces		
A	61 %	55 %
B	27 %	33 %
Indicateur	Valeur 2007	Cible 2011
Taux d'accessibilité des bâtiments aux PMR	10 %	≈100%

Indicateur	Valeur 2005	Cible 2011
Situation de l'établissement au regard de la réglementation de sécurité incendie : nombre d'avis défavorables émis par les commissions de sécurité	7	3

Indicateur	Valeur 2007	Cible 2011
Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière (indice de satisfaction défini entre 1 et 3)	1	2

Indicateur	Valeur 2007	Cible 2011
Taux d'occupation des locaux	75	90

E - Évolution et part des ressources propres

Libellé	unité de mesure	2006*	2007	2008	
		constaté	constaté	prévu	constaté
Montant des ressources propres (total RP hors subventions) - budget établissement	En K€	10695	13674	7615	
**Total ressources propres provenant des structures externes	En K€	0	0	0	
Total recettes budget établissement	En K€	22200	25200	21450	
**Total recettes des structures externes	En K€	0	0	0	
Part des ressources propres sur total des recettes – budget établissement	En %	48%	54%	36%	
**Part des ressources propres sur total recettes - structures externes	En %	0	0	0	

Evolution des ressources propres sur budget établissement	En %	73%	27%	-48%	
** Evolution des ressources propres des structures externes	En %	0	0	0	
Part des ressources propres sur total des recettes – budget établissement + structures externes	En %	48%	34%	36%	

(*) remontée automatisée et consolidation des données via Cofisup – Renseignement par l'établissement à titre indicatif

(**) 1 ligne par filiale, association ou autre personne morale chargée de valoriser les activités de l'établissement.

Source des données : Établissements

À terme MESR/DGES -Système de traitement automatisé (COFISUP) en cours de rénovation.

Indicateur PAP/RAP de référence : n°12-2 – source PAP 2008

F- Taux d'exécution du budget

	2005	2006	Cible 2011
Exécution /Budget primitif			
Exécution /Budget primitif + DBM	73%	88%	95%

Source des données : Établissements

DOCUMENTATION

UNE DOCUMENTATION ACCESSIBLE À TOUS

	2007	Cible 2011
- Horaires d'ouverture hebdomadaire pour l'implantation documentaire la plus ouverte	58 h	58 h
- Dépenses d'acquisition par étudiant	49	50
- Part des dépenses d'acquisition consacrée à la documentation de niveau recherche	70%	70%
- Nombre de documents électroniques téléchargés	66 947	100 000
- Nombre d'étudiants formés dans les cursus pour 1 000 étudiants	162	200
- Taux de signalement des fonds documentaires de l'université dans le SUDOC	53%	75%

VIE ETUDIANTE

LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES ÉTUDIANTS

	2007	Cible 2011
Nombre de consultations spécialisées	355	2200
Nombre manifestations de prévention	7	10

	2005	Cible 2011
Nombre d'étudiants handicapés	54	65
Pourcentage d'étudiants handicapés	0.54%	0.63%

	2003	Cible 2011
Taux de participation aux élections des conseils centraux		
CA	25.08%	40
CS	35.94%	40

CEVU	15.88%	40
------	--------	----